



## Le lagon de VKP : un avenir lié au territoire terre-mer et à une gouvernance innovante



Compte–rendu des entretiens réalisés en Province Nord  
(nov.- déc. 2009)

*Guy Fontenelle et Marc Léopold*

Juillet 2010



# SOMMAIRE

## **Remerciements**

### **1. Introduction**

1.1. Contexte du projet COGERON

1.2. Objectifs de la mission

### **2. Méthodologie**

### **3. Résultats**

3.1. La Province Nord: collectivité territoriale et opérateur industriel

L'usine du Nord : un projet politique d'émancipation au service du Nord et de la Nouvelle-Calédonie

Un levier financier puissant de la structuration socio-économique de la zone VKP et de la Province Nord

Et après l'étape de construction de l'usine ?...

3.2. Les enjeux du développement des communes de Koné et Pouembout

L'urbanisation à marche forcée : accueillir 15000 habitants dans 5 ans

3.3. Les changements attendus sur la pêche et le lagon de VKP

Une logique attentiste des collectivités vis-à-vis de l'évolution du rôle économique, social et culturel de la pêche lagonaire sur VKP ?

3.4. Quel scénario pour faire face à ce système perturbé ? Quelle gouvernance du lagon de VKP ?

Une réflexion à l'échelle de la Province Nord pour expérimenter une démarche innovante sur VKP

3.5. Le Comité Environnemental Koniambo et l'information de la population

Le CEK : un jeune outil représentatif et expérimental : l'embryon d'une innovation de gouvernance ?

Améliorer l'information du public sur les bouleversements de la zone VKP

**4. Bilan et perspectives : L'avenir du lagon de VKP est lié à l'avenir du territoire terre-mer et à une gouvernance innovante**

**ANNEXE 1.** Liste des personnes rencontrées et date d'entretien

**ANNEXE 2.** Guide général des entretiens

## REMERCIEMENTS

Nous remercions vivement les élus de la Province Nord et la DDEE, les mairies de Koné et Pouembout, KNS, le CEK, et la SAEM VKP, qui ont accepté de nous rencontrer et pris le temps de répondre à nos questions, malgré leur agenda chargé et la courte durée de notre mission.

Nous prions les autres personnes contactées, dont la mairie de Voh et les représentants coutumiers de l'Aire Hoot Mwa Whaap et des Districts de Poindah et de Voh, de nous excuser ne pas avoir eu le temps de trouver une date de réunion dans les délais qui nous étaient impartis.

Ce rapport de mission se veut une synthèse des points de vue qui ont été exprimés, que nous espérons avoir respectés tout en conservant la confidentialité.

Ces rencontres nous ont été particulièrement utiles pour mieux insérer les opérations du projet COGERON, mené en partenariat avec la Province Nord, dans l'agenda du développement de la zone VKP et plus près des priorités actuelles. Le rapport débouche sur des pistes de travail pour promouvoir une gestion plus intégrée et concertée du territoire marin et terrestre de VKP, comme le moyen d'accompagner le développement rapide de la zone.

# 1. INTRODUCTION GENERALE

## 1.1. Contexte du projet COGERON

Lancé fin 2007 pour 3 ans à l'initiative de l'IRD et de la Province Nord, le projet COGERON<sup>1</sup> est le fruit d'une **concertation** entre les services gestionnaires compétents de la Province Nord et des scientifiques de l'IRD, de l'IAC, de l'UNC et de l'Ifremer. L'IFRECOR, représentant local pour l'inscription d'une partie des récifs et lagons de Nouvelle-Calédonie au Patrimoine mondial de l'Humanité, est également partie prenante de COGERON.

**C'est un projet pilote**, qui vise à appuyer l'action publique sur des préoccupations locales sur le lagon de VKP en accompagnement du projet Koniambo.

L'objectif est de donner les moyens à **l'ensemble des parties prenantes d'être force de proposition**, auprès des collectivités (province Nord et Communes), sur les mesures à prendre pour organiser la fréquentation du lagon et la pêche, et limiter les dégradations du lagon :

- **Identifier les enjeux locaux dans le contexte de changements rapides que connaît la zone VKP.** Les études ont concerné le point de vue des habitants et des pêcheurs sur la gestion du lagon, la place de la pêche dans les activités des familles et dans le développement territorial, la connaissance du milieu marin et des modes de pêche. Ces études ont permis de définir les **priorités de gestion** à court et moyen terme.

- **Organiser la participation à la gestion.** Il s'agit de construire une initiative durable de cogestion en considérant l'échelle géographique et sociale. Cela concerne l'organisation des échanges entre acteurs et les leviers de leur mobilisation, l'implication des acteurs pour suivre la santé du lagon et des ressources sur le long terme, la diffusion de l'information au public, et l'éventuelle formalisation juridique pour répondre à la demande locale.

## 1.2. Objectifs de la mission

Partant du constat que les collectivités territoriales (Province Nord, mairies de Voh, Koné et Pouembout) sont peu mobilisées autour des enjeux de gestion émergents dans le lagon de VKP (à l'exception des impacts directs du projet Koniambo sur le milieu marin), les partenaires du projet COGERON ont souhaité mener une action à leur attention, un an avant la fin du projet.

Guy Fontenelle, professeur à Agrocampus Ouest (Rennes) et spécialisé dans la gestion intégrée côtière, a ainsi effectué une mission en Nouvelle-Calédonie du 12/11/2010 au 04/12/2010 pour appuyer cette concertation, avec Marc Leopold, le coordinateur du projet COGERON.

**Les objectifs de cette action étaient les suivants:**

**1) Informer les personnes rencontrées sur le diagnostic des enjeux sur le lagon de VKP ;**

**2) Apprécier le point de vue des acteurs rencontrés** sur un diagnostic présenté comme *a priori* (conscience des interdépendances du système ; des nécessité de changement de statu quo, etc.), sur les priorités actuelles du développement, les marges de manœuvre quant à la participation de la population à la gestion du lagon et de la pêche, etc.

---

<sup>1</sup> le projet COGERON est principalement financé par le Ministère chargé de l'Ecologie (MEEDDM), au titre du programme national LITEAU III, avec l'appui du programme ZONECO, de la Province Nord, de l'IFRECOR et de KNS.

Cette action de courte durée (25 nov – 1er déc. 2009) est donc complémentaire aux études précédentes et en cours au sein du projet COGERON. Au-delà des enquêtes et entrevues auprès des acteurs de terrain, **cette mission s'est focalisée sur des interlocuteurs ayant des responsabilités collectives publiques ou privées dans le développement de la zone VKP.**

***In fine***, l'étude devrait permettre d'évaluer l'opportunité de mettre en place une **gouvernance spécifique dans la zone VKP, pour répondre en particulier aux besoins de gestion du lagon.** Comme demandé par l'Exécutif de la Province Nord lors de ces entretiens, le présent rapport lui est adressé pour présenter des orientations en vue de promouvoir une meilleure gestion du lagon de VKP face aux nouveaux enjeux liés à la transformation majeure de la Province Nord. Les bases de réflexion étaient les suivantes :

- *La gouvernance du lagon est-elle suffisamment robuste pour résister aux changements en cours ?*
- *Quelles innovations/expérimentations sont susceptibles d'apporter ?*
- *Quelles voies seraient à privilégier pour mobiliser les parties prenantes ?*
- *Quelles incitations seraient pertinentes de la part de la Province Nord ?*
- *Comment pourrait-on favoriser une réflexion des acteurs pour une gouvernance adaptée à ces changements ?*
- ...

## 2. METHODOLOGIE

### Avant les entretiens

Identification des personnes à rencontrer et confirmation des rendez-vous (lettre officielle, confirmation par téléphone et/ou par courriel).- Préparation d'un guide d'entretien (voir annexe 1) adapté aux types de personnes rencontrées (certaines questions communes, d'autres non) pour des entrevues d'une heure environ.

- *Observation : Les contingences locales à cette période et la courte durée de cette enquête n'ont pu permettre de rencontrer tous les interlocuteurs identifiés, dont seule une douzaine a pu être interviewée (Annexe 2). Il convient donc d'être prudent quant à la généralisation possible de certaines interprétations.*

### Déroulement des entretiens

- Après une présentation réciproque des participants, Marc Léopold expose le cadre général du projet COGERON () et l'objectif de ces rencontres.
- Avant de commencer chaque entretien, une demande d'accord sur la procédure incluant l'enregistrement sonore et la prise de notes a été formulée.
- Ensuite, l'entretien débute sur la présentation d'un schéma cadre (Guy Fontenelle) modifié d'après les travaux de L. Lasseigne (2008)<sup>2</sup> pour donner lieu à commentaires illustrant la question centrale : *le Projet Koniambo va-t-il se traduire par des modifications de l'environnement lagunaire de manière directe et indirecte via l'accroissement de la population ?* Ce premier schéma a permis de débiter le dialogue grâce à des commentaires et la possibilité d'avoir recours à des compléments *ad hoc* (photographies, schémas, atlas des pêche de VKP, etc.).

### Après les entretiens

- Nous avons alors procédé à la retranscription des notes écrites (celles-ci pouvaient être utilement complétées par les enregistrements), puis à leur validation par confrontation de nos notes réciproques. Ensuite, nous avons procédé à un tri des réponses sous la forme d'un tableau comparatif par personne rencontrée et thèmes proposés. C'est sur ce matériel que le rapport synthétique ci-dessous a été rédigé.

---

<sup>2</sup> Lasseigne L., 2008. *La formalisation des enjeux de gestion sur la zone côtière, à partir des usages liés à la pêche locale. Le cas de la zone récifo-lagunaire Voh-Koné6Pouembout dans le cadre du 'Projet « COGERON » de cogestion des récifs et lagons à forte valeur patrimoniale (Province Nord, Nouvelle Calédonie).* Rapport Master 2 « Aménagement & Développement des territoires maritimes et côtiers, Univ. Bretagne sud, Lorient », 141p.

### 3. RESULTATS

Ce rapport a été rédigé sur la base de l'ensemble des réponses des interlocuteurs, réorganisées selon les six thèmes qui se sont dégagés. Le choix a été fait de ne pas citer chaque intervenant pour respecter la confidentialité. Toutefois, les transcriptions complètes pour chaque entretien sont conservées à toutes fins utiles. Nous avons précisé si les points de vue retranscrits ici étaient partagés par certains acteurs seulement, la majeure partie ou leur totalité.

Nos commentaires et interrogations sont explicitement indiqués en fin de chaque partie thématique, et ainsi séparés des réponses des personnes interviewées pour éviter toute confusion.

#### 3.1. La Province Nord: collectivité territoriale et opérateur industriel.

**Comment concilier cette dualité et la continuité après la phase actuelle de construction des installations?**

##### **L'usine du Nord : un projet politique d'émancipation au service de la Province Nord et de la Nouvelle-Calédonie**

Le projet « Koniambo » constitue avant tout, pour toutes les personnes rencontrées, un projet POLITIQUE d'émancipation au service de la Province Nord et de la Nouvelle-Calédonie, planifié avant les Accords de Nouméa de 1998 lors du « préalable minier » de Bercy. Mais l'usine du Nord est aussi un PARI économique et social qui résulte de l'évolution des rapports entre la Nouvelle-Calédonie, et en particulier de la Province Nord, et l'Etat français vers une nouvelle forme d'indépendance.

**Cette orientation fondamentale explique les priorités provinciales visant d'abord à assurer le succès du projet en matière sociale et économique, puis à réduire les dégradations irréversibles de l'environnement.** La colossale transformation du paysage (naturel, social et économique) est devenue maintenant visible aux yeux de tous.

En termes de risques sur la capacité de la Province à accompagner ce gigantesque projet et les bouleversements occasionnés dans tous les secteurs, les appréciations des personnes rencontrées varient quelque peu à la lumière des événements qui s'accroissent dans la construction de l'usine : malgré le chemin accompli, les enjeux à venir restent énormes.

##### **Un levier financier puissant de la structuration socio-économique de la zone VKP et de la Province Nord**

Le montage original du projet, qui fait de la Province Nord le principal acteur politique et industriel, est jugé pertinent par tous. **Partenaire industriel majoritaire, la Province Nord peut en effet orienter le projet pour en faire un puissant levier financier de sa politique.** Il doit être considéré comme le moteur de la structuration socio-économique de la zone VKP et plus largement de la Province Nord, même si la côte Est s'en trouve manifestement écartée. Ainsi, c'est l'injection de 100 milliards de FCFP<sup>3</sup> qui est prévue sur ce territoire d'ici 2012, c'est à dire sur une période de 5 ans, avant le début de la phase de production de l'usine. La priorité est donnée à l'emploi local, selon la logique des cercles concentriques (origine VKP > Province Nord > Nouvelle-Calédonie > étranger) ; près de la moitié de ces investissements aura bénéficié aux entreprises du Nord (dont seulement 20 % sont situées en dehors de la zone VKP).

---

<sup>3</sup> environ 840 millions d'Euros

Mais ce pari économique et social fut aussi critiqué au départ, puis lors des incertitudes financières (2000-2003), des flottements (2003-2005) puis d'une accélération depuis 2005 quant aux engagements des multinationales et de l'Etat français, principaux acteurs dans la mise en œuvre du projet. Reconnaissant que la réussite économique et les retombées financières de ce projet étaient au cœur d'un projet social important, dans la mesure où l'institution provinciale devenait aussi un « entrepreneur industriel », les populations de la Province y ont adhéré. Mais cette adhésion était, et reste aujourd'hui, associée à de fortes attentes en termes de transformations sociales, économiques et culturelles. Tout le monde voudrait participer au « développement », mais il subsiste encore un manque de vision globale de tous les enjeux par ces populations et des changements que ceux-ci vont engendrer dans leur vie ces prochaines années. L'accueil des nouvelles populations d'origines très diverses, et en très peu de temps, conduit à réaliser des aménagements et des infrastructures en toute hâte. **Cela se traduit par une accélération des bouleversements sociaux et environnementaux pour des populations qui réalisent aujourd'hui que leur vie vient de basculer dans une autre dimension sociale et économique.** Au plan culturel, les changements en cours en tribus semblent très importants car ils introduisent de manière brutale des systèmes et une culture individualistes ainsi qu'une organisation d'entreprise. La complexité et l'ampleur du projet industriel constituent par ailleurs un véritable défi aux clans. Cette mutation ne va sans doute pas aller sans à-coups...

**Cette phase de construction va aussi de pair avec une demande énorme d'emplois qui dépasse les capacités locales en termes numériques et de formation professionnelle.**

Il ne semble pas y avoir eu suffisamment d'anticipation de ces besoins. Cette situation conduit actuellement à un assèchement du bassin d'emplois de la zone VKP avec un détournement des activités traditionnelles (pêche, agriculture, aquaculture) vers des emplois liés au projet minier. Cela risque d'entraîner certaines de ces activités essentielles à périliter ou à ne pas se développer (exemple de l'usine de traitement des crevettes à Koné qui ne trouve plus assez d'employés). On peut considérer cette situation comme paradoxale en termes d'opportunités de développement et d'emplois. En effet, l'accroissement de population devrait aussi favoriser une demande et, de là, un renforcement des activités de production alimentaire. Ce phénomène sera aussi accru pendant la phase de montage des éléments de l'usine avec appel à des techniciens et ouvriers expatriés (environ 3500-4000) venant de pays asiatiques, dont l'arrivée est programmée à partir de mai 2010.

### **Et après l'étape de construction de l'usine ?...**

Simultanément aux enjeux propres à l'usine en matière d'emplois, c'est à un énorme bouleversement du territoire que les collectivités territoriales doivent faire face. Il s'agit de coordonner le développement de nombreux secteurs avec des créations d'urgence d'entreprises dont la visibilité en termes d'activité à court terme reste faible (c'est à dire dès la fin de la phase de construction prévue en 2011). Le risque est alors grand d'observer un lourd endettement et de compromettre leur survie financière, même si les contrats de développement devraient permettre de prendre partiellement le relais.

**En fait, après le boom actuel qui donne l'élan du développement, c'est bien la phase de production qui va constituer la clé sur le plus long terme.** Les estimations portent à un millier le nombre d'emplois directs (240 sur mine et 760 sur Vavouto) et à 2500 le nombre d'emplois indirects à partir de 2012-2014, avec probablement plusieurs milliers d'emplois induits. L'enjeu sera aussi de maintenir sur zone les entreprises de la Province Sud qui bénéficient de contrats liés au projet Koniambo – ce qui permettrait de conforter la dimension « pays » du projet industriel.

On peut enfin être en droit de s'interroger de l'adhésion de toutes les parties, et en particulier des représentants de tous les acteurs et pouvoirs pour assurer une pérennité à ce processus. N'y a-t-il pas une certaine fragilité de la cohésion des différentes institutions ? Outre le Président actuel de la Province Nord qui a gagné le pari de faire émerger ce projet, n'y a-t-il pas un risque d'absence de leaders politiques pour conserver ce cap dans un souci de développement durable grâce à un projet industriel d'ampleur mondiale ?

### 3.2. Les enjeux du développement des communes de Koné et Pouembout

*Les élus ou cadres administratifs de la commune de Voh n'ont pu être rencontrés.*

#### **L'urbanisation à marche forcée : accueillir 15000 habitants dans 5 ans (logement, eau, assainissement, école, routes, déchets...)**

Les personnes rencontrées s'accordent à dire que les transformations en cours dans les communes de Koné et Pouembout sont majeures et rapides. L'urbanisation se fait à marche forcée pour accueillir près de 15 000 habitants dans les 5 prochaines années, soit 50% de plus qu'en 2010. **Les infrastructures à réaliser sont colossales pour fixer cette population sur le long terme car peu d'équipements répondent aujourd'hui à une agglomération de cette taille** : logements, écoles, routes, vie sociale, police, gestion des déchets solides (centre de traitement) et de l'assainissement (station d'épuration), approvisionnement en eau potable... Toutes choses pour lesquelles les maires et leurs services ont à gérer des situations d'urgence faute d'une anticipation suffisante en termes de supports techniques et financiers, et de l'accélération récente du projet. L'enjeu pour les responsables de ces communes est de pouvoir faire cohabiter les diverses communautés locales en profonde transformation culturelle, des activités très industrielles et d'autres traditionnelles rurales, et un environnement fragile (terrestre et côtier) sous les pressions d'un complexe industriel majeur.

Pourtant, le SDAU<sup>4</sup> de la zone VKP adopté en octobre 2001 par la Province Nord donne déjà les orientations des aménagements dans les trois communes : principal centre urbain à Koné (culture, commerces, zones industrielle et artisanale, lotissements, base nautique, loisirs), usine à Voh et vocation urbaine et plus agricole pour Pouembout. La SAEML (Société d'Aménagement et d'Economie Mixte) Grand Projet VKP est alors créée pour apporter un appui technique à la Province et aux trois communes de VKP pour coordonner les politiques publiques relatives à ces aménagements et mettre en place l'intercommunalité. Un « projet urbain » est en préparation. Mais l'intercommunalité reste encore au point mort aujourd'hui. Le SIVOM créé pour la gestion de l'eau potable et des déchets solides à l'échelle de VKP ne semble pas très actif notamment par manque de moyens financiers. **L'un des écueils chroniques de ce processus est en effet aussi constitué par l'absence de fiscalité directe des communes qui ne peuvent aujourd'hui récupérer un revenu direct du développement économique.** La croissance des investissements à réaliser en urgence s'effectue sans dotation propre de moyens supplémentaires (16% des revenus du Congrès revenant aux communes, sans révision des clés de répartitions alors que l'essentiel des investissements néo-calédoniens se fait aujourd'hui sur VKP).

Par ailleurs, bien que proches géographiquement et appartenant à la même zone d'influence du complexe industriel, les communes présentent aussi des singularités et ne partagent pas totalement une vision commune de leur évolution :

---

<sup>4</sup> SDAU Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme

- Koné vit une transformation extraordinaire, appuyée financièrement par la Province Nord au niveau des investissements énormes à effectuer. Elle est devenue en 2009 la 5<sup>e</sup> commune de Nouvelle-Calédonie en terme de démographie, c'est à dire devant Bourail. 1000 logements sont à construire d'ici 2012 dont près de la moitié à Foué, avec les routes associées (coût : environ 4 milliards de FCFP) et l'approvisionnement en eau via un captage direct sur la Confiance (coût : env. 1,5 milliard de FCFP). Une route de contournement de l'agglomération va devoir être réalisée, avec le risque de négliger le désenclavement des tribus. Le potentiel administratif et technique de la mairie est aujourd'hui saturé face au surcroît de charges à gérer en urgence (ex. demande accrue de passeports, de permis de construire, etc.). Dans ce contexte, les usages du lagon apparaissent relativement loin des préoccupations communales.

- Pouembout fait face à des enjeux comparables avec l'arrivée prévue de 500 nouveaux habitants par an dans les trois prochaines années, soit 350 nouveaux logements à construire, et une population qui devrait doubler par rapport à 2004 ! La tradition rurale et sociale de la commune entend être conservée. La Mairie souhaite par exemple maintenir pour son rôle social le concours de pêche annuel, malgré quelques excès dénoncés en 2009, tout en le faisant évoluer. Mais le rythme élevé de construction de logements (la commune possédant des terres situées en zones non inondables offrent de bonnes perspectives, notamment dans les GDPL) est conditionné par l'approvisionnement en eau potable, aujourd'hui insuffisant et plus problématique qu'à Koné. Le lobby agricole de Pouembout pousse en effet à réserver une grande partie des ressources en eau disponibles actuelles et à venir pour son développement, ce qui représente un axe stratégique pour la commune (25 000 ha à mettre en valeur). La construction d'un barrage, pour lequel une révision du PUD a été demandée, est l'option privilégiée mais celle-ci reste encore problématique (coûts).

Devant l'ampleur des aménagements à réaliser à très court terme, la prise en charge des risques sur le lagon a pris du retard et se limitera aux impacts directs sur le littoral, comme par exemple les déchets et eaux usées qui dégraderaient la salubrité des eaux de baignades et des produits de la mer (huîtres, crabes de palétuvier...). **Pour les habitants, la transformation majeure ne se voit d'ailleurs surtout que sur le paysage terrestre avec le boom des infrastructures et le site minier.** Pour ce qui concerne le lagon, et hormis les pêcheurs qui le fréquentent vers Voh et Vavuto et pour certains représentants d'associations de défense de l'environnement, il y a pour l'instant peu de perceptions visuelles de ce changement. Les mairies sont d'ailleurs peu ou pas sollicitées pour des problèmes liés au lagon. Dans le plan général d'aménagement, le lagon n'est pourtant pas oublié puisqu'il est prévu la construction d'une marina sur Foué. **Mais il semble aujourd'hui difficile de repositionner des enjeux maritimes dans cette course contre la montre engagée pour le développement par les communes, sans que des dégâts visibles et substantiels ne soient induits sur le lagon.**

#### *Commentaire des auteurs :*

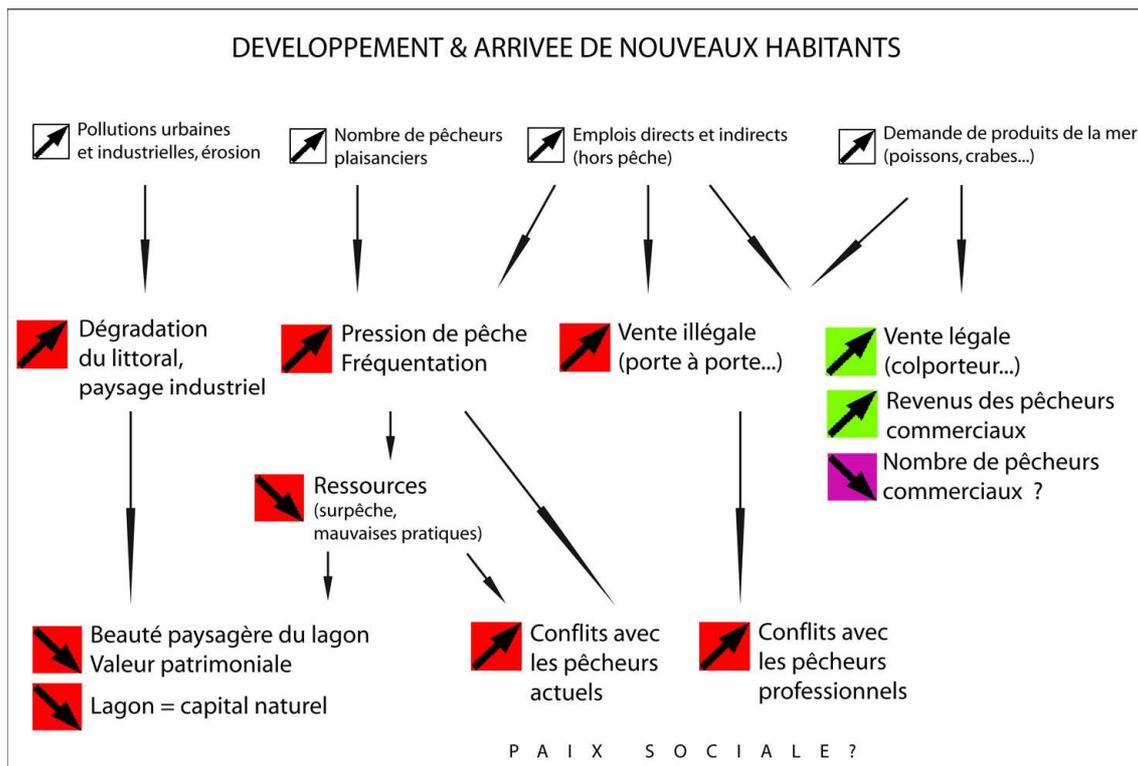
*Le problème de l'eau illustre de manière exemplaire la difficile situation actuelle et l'absolue nécessité de pouvoir résoudre ces types de problèmes de manière coordonnée et intercommunale en considérant chaque commune comme ayant des fonctions différentes mais complémentaires.*

*La création d'une communauté de communes serait-elle un objectif pertinent et opérationnel en termes de politiques publiques? Consolider le SIVOM actuel dont les compétences sont aujourd'hui trop limitées et sans vraies ressources financières serait-il une étape judicieuse ?*

### 3. 3 . Les changements attendus sur la pêche et le lagon de VKP

#### Une logique attentiste des collectivités vis-à-vis de l'évolution du rôle économique, social et culturel de la pêche lagonaire sur VKP ?

Les personnes interrogées s'accordent à dire que les usages actuels et les ressources du lagon de VKP vont changer rapidement. Les effets directs et indirects attendus du projet industriel sur le lagon et la pêche sont illustrés sur le schéma ci-dessous, qui illustre le **fonctionnement du système « lagon » et les liens terre-mer.**



En fin de chaîne, il est donc attendu plusieurs effets sur les pratiques de pêche et le lagon :

1) **La dégradation de l'environnement lagonaire** est la plus visible bien entendu sur la zone portuaire et d'évolution des cargos, où un paysage industriel s'est installé en marche forcée (24 h / jour et 7j/7) à la place des récifs et de la mangrove. Mais les gens sont accoutumés à ce type de paysage en Nouvelle-Calédonie, finalement accepté localement car inévitable dans tout contexte minier d'envergure. Les travaux se sont d'ailleurs déroulés « sans drame ». Il reste cependant la question latente de la qualité des eaux du littoral (érosion minière et eaux usées), comme relevé précédemment.

2) **L'emploi dans le monde de la pêche va évidemment évoluer**, à la hausse ou à la baisse suivant deux effets opposés : une **attraction par les emplois plus réguliers et mieux rémunérés offerts par « la mine »** (qui de fait détourne déjà un certain nombre de pêcheurs commerciaux sur VKP) contre une **augmentation des besoins et de la demande de poissons** (donc des possibilités de vente) avec la population qui s'accroît.

Les avis divergent sur le bilan à terme : la pêche commerciale (professionnelle ou non) va-t-elle ou non exercer une pression plus forte sur les ressources du lagon qu'aujourd'hui ? En tout état de cause, le développement de la filière « pêche » ne semble pas une priorité

provinciale aujourd'hui sur VKP. Toutefois, si la nouvelle fédération des pêcheurs se montre active, elle devra accroître la distribution de produits halieutiques avec la nécessité d'un volume minimal critique pour assurer la viabilité de la filière. Or, aujourd'hui l'existence des circuits courts fait aussi partie des us du pays.

3) Les points de vue convergent par contre pour indiquer que **la pêche de loisir augmentera de manière certaine**, à l'image de Nouméa, et rapidement sur Koné et Pouembout. Cela ira de pair avec une plus grande fréquentation du lagon, et donc de conflits potentiels entre nouveaux arrivants et pêcheurs locaux (en termes de pratiques et de zones de pêche), comme cela a déjà été le cas par le passé entre Kanak et Caldoches. Le rôle social de la pêche reste en effet important sur VKP. Ces conflits pourraient se cristalliser au niveau des rampes de mises à l'eau, qui sont peu nombreuses et des points de passage obligés des habitants des villages. Face aux demandes qui vont s'accroître, le risque est alors grand de voir se développer des accès sauvages incontrôlables sur le littoral. A ce propos, les mises à l'eau soulèvent des inquiétudes dans la mesure où leur entretien incombe aux communes qui n'ont pas compétence sur le littoral et la mer. Elles ont par contre en charge la sécurité des personnes, donc sur les infrastructures utilisées sur ces zones. Ce hiatus entre le niveau Provincial et Communal pourrait être clarifié.

4) **Les mentalités en matière d'environnement évoluent, et les nouveaux arrivants y contribueront.** La préservation du patrimoine naturel du lagon de VKP devrait ainsi devenir, d'après certains, une obligation politique pour la Province Nord. La réorganisation interne de la DDEE est sans doute révélatrice à ce sujet<sup>5</sup>. La médiatisation des abus et les controverses lors du dernier concours de pêche de Pouembout en est un autre signe. Et pourtant, les concours de pêche (sur le lagon à Pouembout ou au large pour Koné et Voh) pourraient être, selon certains, un bon moyen d'assimiler progressivement de nouveaux arrivants afin envisager le possible partage des accès et des ressources. Mais, actuellement, ces concours font l'objet de nombreuses controverses en prenant appui sur le Code de l'Environnement, à l'initiative de pêcheurs (dont des pêcheurs patentés) qui souhaiteraient ainsi «sauvegarder leurs zones». Les mauvaises pratiques lors de ces concours ont été évoquées au sein du Conseil municipal de Pouembout et mentionnées dans les bulletins municipaux, mais n'ont pas donné lieu à un retour de la population. Le travail se faisant aussi avec le Service des pêches de la Province et les gardes natures, il convient donc d'avancer prudemment pour tenter d'adapter le règlement intérieur de ces concours de pêche afin de leur conserver ce rôle social évoqué entre les communautés.

En dehors des aménagements sur la zone maritime et de leurs impacts environnementaux visibles, **ces évolutions à venir sur des aspects économiques, sociaux et culturels de la pêche lagonaire et du système « lagon » ne semblent pas (ou très marginalement) pris en compte par les collectivités actuellement**, qui traitent d'autres urgences.

#### *Commentaires des auteurs :*

*Est-il temps d'accompagner les changements économiques, sociaux et culturels des usages du lagon, qui sont dépendants les uns des autres comme le perçoivent d'ailleurs bien les décideurs locaux (fonctionnement en système) ? Ou peut-on les considérer comme des variables d'adaptation, qui suivront de fait le cours du projet industriel ?*

*Pourront-ils être abordés par les réglementations sectorielles utilisées aujourd'hui dans la réglementation des pêches et la protection du lagon ou faudra-t-il créer le cadre d'une véritable coordination des politiques publiques autour du développement local de VKP (à l'instar des dispositifs de type OGAF par exemple) ?*

---

<sup>5</sup> Il est prévu de créer une sous direction de l'environnement incluant un Service Forêt et un Service Pêche & Aquaculture avec une dimension environnementale.

### 3.4. Quel scénario pour faire face à ce système perturbé ? Quelle gouvernance du lagon de VKP ?

#### Une réflexion à l'échelle de la Province Nord pour expérimenter une démarche innovante sur VKP

La Province Nord est déjà dotée d'un arsenal de gestion de l'environnement et du lagon en particulier, grâce aux gardes nature, à la réglementation de la pêche professionnelle et non professionnelle, au suivi des pêcheurs professionnels, et à la réglementation des concours de pêche [et via les réserves marines].

La gestion du lagon de VKP doit s'inscrire dans un ensemble élargi à la Province entière : si la côte Est doit *maintenir* l'intégrité des zones inscrites à l'UNESCO, la côte Ouest doit veiller à la préserver *au maximum*. Deux grands principes émergent des discussions :

- **le partenariat local avec les communes** : l'environnement reste une compétence provinciale, mais des formes de partage des responsabilités seront nécessaires car la Province ne pourra pas prendre seule en charge un dispositif sur le lagon (mais c'est à la DDEE qu'en reviendrait probablement l'animation).
- **L'implication des populations locales** : ce point ressort largement des discours et peut traduire des perceptions différentes sur le mode de participation. Le rôle de veille des populations locales et des associations environnementales est relevé, mais en tout état de cause, la population locale, notamment kanak, devrait aussi être associée pour décider des besoins de gestion et de réglementation des activités sur le lagon. L'intervention rapide de représentants coutumiers, comparée à la vitesse des décisions provinciales, paraît intéressante à certains. La représentation des différents groupes d'utilisateurs, dont les pêcheurs, est relevée comme un point critique de la participation.

**Ce cadre général permet donc d'envisager des dispositions particulières sur VKP, avec les acteurs locaux. Mais alors, quelle forme pourrait prendre un tel dispositif, ancré localement ?** Aucune solution n'est proposée (la question ne s'étant pas vraiment posée) mais plutôt un ensemble d'exemples ou de situations vécu(e)s dans d'autres régions :

- Les comités de gestion mis en place sur la côte Est dans les zones UNESCO illustrent un exemple d'initiatives locales appuyées par la province. Le processus lancé avec la tribu de Boyen sur le Plateau des Massacres en est un autre. Ils nécessitent cependant un effort de la Province en matière d'animation.
- Les Aires Marines Protégées (AMP) apparaissent comme possible un outil de gestion et inscrit dans le nouveau Code de l'Environnement, à la condition de faire preuve de « souplesse » dans la définition des règles (zones, fermeture, espèces, etc.) et de faire en sorte qu'elles soient respectées. Ce qui sous-entend une acceptation locale et la présence de contrôles (exemple du Plateau des Massacres), et de ne pas les créer uniquement pour un objectif d'affichage.
- L'innovation pour accompagner les changements à venir n'apparaît pas comme un risque en soi. Les dispositifs de gestion mis en place doivent être adaptatifs par rapport aux décisions politiques.

- Il convient enfin de souligner dans ce contexte que les communes manquent de compétences sur le lagon. Elles ne peuvent se consacrer aujourd'hui qu'aux habitants. On peut ici aussi remarquer l'initiative politique de la municipalité de Pouembout de se doter d'une commission extra-communale (sans pouvoir décisionnel) pour donner la parole au public sur des questions liées aux biens communs dans la commune (eau, lagon...). Il s'agit à ce niveau d'une stratégie et d'un enjeu politique afin d'apporter des outils appropriés à des citoyens pour les amener à discuter. Celle-ci doit aussi servir de lien pour rendre accessibles les informations sur la commune.

#### *Commentaires des auteurs :*

*L'agenda actuel des communes de VKP est-il compatible avec l'accompagnement d'un dispositif de gestion du lagon animé par la Province Nord, sans augmentation de leurs moyens humains et financiers ?*

*Peut-on voir dans l'intercommunalité une voie de concertation et de coordination en matière de gestion du lagon sur le territoire de VKP ? Comment définir alors les rôles respectifs de la Province Nord et de cette possible communauté de communes, en regard des transferts possibles de compétences ?*

*La création d'une structure fédérative est-elle envisageable pour apporter un appui technique, coordonner les actions sectorielles des collectivités, et piloter un projet de gestion du lagon à l'échelle de VKP (à l'instar de la SAEM VKP par exemple) ?*

### **3.5. Le CEK et l'information de la population**

#### **Le CEK : un jeune outil représentatif et expérimental : l'embryon d'une innovation de gouvernance ?**

Créé en septembre 2006 par la Charte environnementale relative au projet Koniambo, à l'initiative de la Province Nord, le CEK (Comité Environnemental Koniambo) marque l'engagement politique vers un développement durable dans la zone VKP, y compris par certaines contraintes économiques et financières. « **Structure de concertation et de coopération** », il doit permettre aux acteurs de contribuer au processus de décision et d'en suivre les résultats : il ne doit donc pas fonctionner comme un simple comité d'information consultatif, un comité décisionnel ou un service de contrôle. Il n'a d'ailleurs pas de statut juridique et n'a pas de force réglementaire.

Obéissant à un principe de transparence, le CEK se veut un lieu de rencontre et d'explication où les données brutes en matière d'environnement et relativement au projet industriel doivent être délivrées. Tous les membres bénéficient en outre d'un badge d'accès au site de Vavuto. Présidé par un responsable de l'association écologiste locale « Histoire de Voh », le CEK est opérationnel depuis 2007, emploie un salarié depuis 2009, possède un véhicule, et son budget est abondé directement par KNS.

#### Les points forts du CEK

- Le CEK a été créé en l'absence de tout conflit majeur entre l'industriel et la population [si on exclut toutefois la tentative avortée sur la péninsule de Pinjen]. Cela le distingue de l'Observatoire de l'environnement en Province Sud (ŒIL) qui a été mis en place en 2009 à la suite d'affrontements consécutifs à de nombreuses controverses liées au complexe minier Goro Nickel. **L'objectif de KNS (et de la Province Nord) est justement de servir d'intermédiaire vers l'extérieur et de l'extérieur, pour prévenir une situation**

**conflictuelle grave.** C'est une démarche d'anticipation donc, lancée dès le début de la phase de construction qui devrait engendrer les plus importants dégâts à l'environnement du littoral.

Des avis recueillis, le CEK fait correctement son travail d'information auprès des élus des collectivités en fournissant notamment des comptes-rendus détaillés des réunions et des rapports des incidents sur travaux.

- **la représentativité des 18 membres du CEK fait l'unanimité.** Composée de différents groupes, l'instance propose une structure intéressante. Elle est maintenant connue et reconnue dans la zone VKP. Le Conseil d'Administration se réunit chaque quinzaine et une assemblée plénière des 18 membres du CEK est prévue chaque trimestre. Le bureau des Affaires externes de KNS reste aussi en relation régulière avec le CA. L'information doit ensuite être diffusée à la population.

### Les points faibles du CEK

Un certain nombre de difficultés du CEK ressortent cependant des entretiens.

- Limitée en pratique à la publication du bulletin « Au fil de la Coco », **la communication externe du CEK est insuffisante** de l'aveu de (presque) toutes les personnes rencontrées, indépendamment de la communication propre à KNS.

- Cela ne va pas sans poser certaines questions sur le fonctionnement même du comité. Organe de KNS, et donc par-là même au service de l'industriel, **le CEK a du mal à trouver sa place dans le dispositif** : au nom de qui communique-t-il par exemple ? Et quelles informations ? Selon ses statuts, le CEK ne doit pas être un simple relais de l'information environnementale brute collectée par KNS : il doit pouvoir la digérer pour la rendre accessible à la population et ainsi jouer correctement un rôle de traducteur. L'épisode du Récif du Ronfleur est cependant révélateur : là où les pêcheurs avaient perçu des impacts, et où le suivi réalisé par KNS concluait à l'absence d'effet visible, le CEK s'est borné à transmettre ce résultat, ce qui n'a pas renforcé sa crédibilité et son indépendance. Inversement, les pêcheuses de crabes de Oundjo ont créé l'association Xhatalape pour porter elles-mêmes leurs revendications auprès de KNS, sans mobiliser le CEK. Ainsi, son rôle de médiateur ne semble pas encore avoir été approprié par la population locale.

- **Les membres du CA du CEK se montrent peu disponibles et leur participation aux réunions est jugée insuffisante** pour permettre un fonctionnement correct. Ainsi, les mairies de Koné et Pouembout y participent rarement, considérant parfois que son périmètre se limite plutôt à la zone de l'Usine, donc à Voh. Cette baisse d'assiduité et cette démobilisation progressive semblent devenues préoccupantes et pourraient cacher des difficultés structurelles plus profondes sur les enjeux et le fonctionnement actuel du comité. Force est de constater cependant l'absence de crise mobilisatrice pour l'environnement, hormis des événements ponctuels comme rapportés par les pêcheuses de crabes de Oundjo. La période récente a pourtant vu se réaliser d'importants bouleversements environnementaux. Comme indiqué plus haut, **la frénésie des activités économiques et les enjeux politiques du projet Koniambo semblent de facto laisser peu de place pour une mobilisation du public autour des questions environnementales.**

**Ces difficultés sont mises sur le compte de la jeunesse du CEK (il n'est opérationnel que depuis 3 ans), de son caractère expérimental, et/ou d'un manque chronique de moyens financiers et humains** face aux multiples dossiers environnementaux à traiter (qui sont les mêmes que ceux d'un observatoire classique de l'environnement).

**Mais elles ne remettent nullement en question le CEK et appellent à lui « laisser du temps », voire souvent à le faire évoluer.** Améliorer le fonctionnement du CEK était d'ailleurs l'enjeu des ateliers organisés à Poindimié début décembre pour le CA.

## Améliorer l'information du public sur les bouleversements de la zone VKP

Quels que soient les termes employés (« manque de communication », « transparence à assurer », « rétention d'information », « information et non-communication »), **les personnes rencontrées font généralement état de difficultés pour maintenir le public correctement informé sur les bouleversements en cours.**

Les moyens employés sont divers selon les instances :

- KNS : existence d'un cahier de doléances écrites (anonymes ou non), présentations publiques notamment en tribus par le Service de l'environnement et des affaires externes, bulletin du CEK, visites sur le site de Vavuto... La communication fait évidemment partie intégrante du projet et de la stratégie de l'industriel.
- Mairies : présentations publiques (principalement en tribus) sur les sujets préoccupant les administrés (routes, écoles, ...).
- SAEM VKP : bulletin bimensuel « VKP infos », portail internet en projet (pour diffuser le SDAU, le projet urbain...).

Mais les moyens ne sont manifestement pas à la hauteur des enjeux qui débordent le cadre environnemental strict de l'usine (et relevant donc du CEK) car ils concernent tous les aménagements réalisés et à venir sur la zone VKP. Or, il est reconnu qu'une bonne information (que certains distinguent de la *communication*) pourrait diminuer le risque de perturbation des communautés de VKP dans l'avenir. **La mise en place d'un observatoire socio-économique est à l'étude**, avec les questions sous-jacentes de son statut et de son hébergement...

### *Commentaires des auteurs :*

*Le CEK est une structure intéressante par sa composition. Néanmoins, ses difficultés de fonctionnement actuelles appellent plusieurs questions :*

*- Devrait-il être renforcé techniquement pour assurer un transfert efficace de l'information environnementale, c'est à dire compréhensible et accessible par le public, sans être un simple relais des bulletins de synthèse de KNS ou jouer le rôle d'une chambre d'enregistrement ? La question des moyens à sa disposition se pose ici.*

*- Faudrait-il faire évoluer le CEK pour davantage mobiliser ses membres et pousser la population à l'utiliser comme levier d'une réelle concertation ? Les impacts sur l'environnement liés directement à l'usine du Nord faisant largement consensus, les débats sur ce thème au sein du CEK (intégré à KNS) semblent en effet globalement privés d'enjeux, ce qui ne promeut pas la participation.*

*- Est-il envisageable par exemple que ses compétences incluent certains effets indirects du projet Koniambo sur le lagon et le littoral de VKP, comme l'évolution de la pêche, l'urbanisation,... ? En prônant une vision plus large de l'environnement, ce type d'évolution permettrait peut-être d'améliorer l'implication des acteurs locaux du CEK pour la gestion de leur environnement.*

#### **4. Bilan et perspectives:**

### **L'avenir du lagon de VKP est lié à l'avenir du territoire terre-mer et à une gouvernance innovante**

*Cette conclusion n'engage que les auteurs du rapport.*

De manière schématique, les entretiens réalisés nous amènent finalement au constat suivant :

- Le projet Koniambo constitue un projet politique « hors-normes » qui doit assurer la réussite sociale et économique de l'usine du Nord et dans lequel la protection de l'environnement à sa place.

- Les principaux risques pour le lagon de VKP pèsent bien sûr directement sur l'environnement littoral, mais aussi sur les rôles social, culturel et économique du lagon et de la pêche lagonaire. Un lagon demeure une entité qui fonctionne comme un système terre-mer.

- Pour autant, l'évolution actuelle du lagon, de ses usages et du paysage côtier ne semble pas aujourd'hui constituer l'une des principales préoccupations des acteurs que nous avons rencontrés. Force a été de constater que celles-ci sont surtout d'ordre terrestre en raison de l'accélération des priorités de l'aménagement.

- Des investissements énormes ont permis l'envol du développement de VKP, qu'il faut pérenniser dans la phase de production de l'usine. Les considérations économiques et l'existence de retombées sociales pour la population risquent donc de primer sur le 3ème pilier du développement durable (l'environnement) dans les prochaines années, comme durant les 5 dernières années.

- Les communes sont actuellement surchargées par l'ampleur et l'urgence des investissements à réaliser en termes d'infrastructures et d'accompagnement de l'urbanisation galopante. Cette tendance ne devrait pas s'améliorer à court terme.

- La population ne semble pas suffisamment informée des bouleversements à l'œuvre sur l'environnement et ses modes de vie. Elle manifeste la volonté de participer aux décisions qui concerne son environnement et son avenir, ce qui correspond aussi à la volonté affichée des collectivités.

- Le CEK, chargé justement par la Province Nord et KNS de la concertation en matière d'impacts directs du projet Koniambo sur l'environnement, montre certaines insuffisances dans son fonctionnement. Il ne semble pas (encore) parvenu à jouer un rôle majeur pour canaliser les revendications locales sur la protection de l'environnement.

**Dans ce contexte, comment les différents usages du lagon, qui sera soumis à des pressions croissantes dont chacun a conscience, pourraient-ils être intégrés dans les politiques de développement des collectivités ? Ces questions touchent directement la manière dont les habitants de VKP « vivent » et « vivront » leur lagon.**

Une des suggestions que nous pourrions évoquer afin de contribuer à améliorer la gouvernance sur le lagon de VKP, et en tenant compte du constat ci-dessus, serait d'aller **vers un plus grand partage des responsabilités entre les acteurs politiques et civils montrant une communauté d'intérêts en matière d'usages du lagon, voire plus globalement en matière de développement local (approche plus intégrée des enjeux) : les représentants du projet Koniambo, les institutions (dont la Province Nord et les trois Communes) et leurs habitants (Autorités coutumières et société civile). En favorisant les échanges entre ces groupes, qui ont des enjeux et des agendas parfois différents, cette gouvernance innovante permettrait en même temps de mieux prendre en compte les diverses composantes du système « lagon » dans les politiques d'accompagnement du projet Koniambo.**

Cela exige d'une part la coordination des politiques publiques sectorielles et d'autre part une co-responsabilité de la trajectoire qu'est en train de prendre la zone VKP, cette Province et le Pays. La « communauté de communes<sup>6</sup> » est peut-être une voie à prospecter. Mais une telle transition, si elle est jugée opportune, devrait se faire par touches successives en améliorant la reconnaissance des visions plurielles des habitants, sur leur ressentis actuels et leurs perceptions du futur. Cela ne se décrète pas...

Un apprentissage mutuel semblerait nécessaire (mais non suffisant) pour que des dialogues constructifs puissent s'établir et se consolider en privilégiant le partage des informations et la transparence des actions. C'est en ce sens que le projet COGERON souhaite agir pour ce qui peut relever de ses compétences.

Il semble entre autre nécessaire de contribuer à accompagner la formation de leaders et de cadres compétents destinés à gérer ce bouleversement de la société néo-calédonienne en Province Nord en faisant face à des enjeux multiples, au moment où la coordination des actions constitue un axe structurant de la stratégie de la Province Nord. La Province Nord (élus et administratifs) a notamment manifesté son intérêt à cet égard lors de nos interviews.

**En ce sens, ces entretiens que nous avons menés fin 2009 contribueront à organiser des ateliers de travail en 2010 en invitant les collectivités (élus et personnel administratif de la Province Nord et des communes de VKP) et des autorités coutumières principalement. Incluant des modules de formation à la gestion concertée des territoires, ces ateliers viseront à amener des propositions pour engager des démarches de gestion concertée, autour d'une thématique générale (la gestion concertée du lagon de VKP) ou de thématiques spécifiques. Des professionnels impliqués dans des processus de cogestion en Nouvelle-Calédonie seront aussi invités à venir partager leur expérience.**

---

<sup>6</sup> » d'ailleurs celle-ci semble de facto déjà exister dans l'esprit de tous les Néo-Calédoniens qui parlent de la zone VKP...

# **ANNEXES**

## **ANNEXE 1. Guide général des entretiens**

---

*Il s'agit ici d'un guide exhaustif qui a permis de constituer les axes structurant les entretiens en les adaptant à chaque fois aux interlocuteurs. En effet, certaines questions mentionnées dans ce guide pouvaient s'avérer sans objet selon les personnes rencontrées.*

### **1. Présentation du schéma introductif des changements prévus sur le lagon de VKP**

*Le livret d'information sur les résultats du projet COGERON est distribué, ainsi qu'un atlas des pêches dans le lagon de VKP et un schéma du fonctionnement possible du système « pêche » de VKP.*

- Que pensez-vous de ce système halieutique modifié (Accès, Ressources, Exploitations, Filières) ?
- Diagnostic : avez vous envisagé que le lagon VKP puisse profondément être déstructuré pour les habitants d'aujourd'hui (trafic de bateaux de grande taille, plaisance en croissance, nouveaux circuits commerciaux, etc.) ?
- Quels sont selon vous les points critiques ?

### **2. La Province Nord associée aux communes : acteur industriel et collectivité territoriale**

- La dualité de la « Province Nord » devenue juge et partie dans un projet aussi structurant peut-elle garantir la durabilité du projet (environnement, social) et la confiance de la population ?
- Quels avantages et quels inconvénients à ce montage financier et politique ?
- Est ce un moyen notamment de s'interposer en cas de tensions avec KNS ?
- Une participation des citoyens est-elle prévue ?
  - Si non, pourquoi :
  - Si oui, comment ?
- Comment gérer l'hypertrophie des piliers économiques et sociaux par rapport au pilier environnemental pour ce qui concerne les impacts sur le capital naturel ?
- Lors de la présentation actualisée du projet, y a t-il eu une présentation aux habitants des diverses possibles conséquences (jugées positives ou négatives) du complexe industriel ?
  - Si oui, quand et comment ?
  - Si non, Pourquoi ?
- Des controverses (ou hostilités) ont-elles émergé ?
  - Si oui, de qui ? Lesquelles ? Pourquoi ? Ont-elles donné lieu à résolution ou négociation ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi :

### **3. Quel développement pour les Communes de Voh, Koné, Pouembout ?**

- Quelle est la place de votre commune dans le projet global du Nord avec vos prérogatives, vos avantages, vos inconvénients ?
- Quelles propositions pour y faire face ?
- Quelles relations avec les entrepreneurs, la Province, d'autres acteurs, la population ?
- Le lagon et ses probables changements est-il une préoccupation majeure ?
- Une intercommunalité VKP pourrait-elle exister? Existe-t-il des volontés différentes des communes en terme d'aménagement de leur territoire ? Existe-t-il des incitations de la part de la Province pour promouvoir ce type d'institution?
  - Si oui, de quel type ?
  - Sinon, pourquoi ?

#### 4. Gouvernance du lagon

- Quel seraient les perspectives d'évolution de gouvernance affectant le lagon ?
- Quels scénarios plausibles pour faire face à ce système perturbé, parmi 3 propositions ?
  1. L'industrie a une influence prédominante dans la gouvernance territoriale, bouleverse considérablement le paysage, l'écosystème et la vie des résidents. Risque d'exacerbation des tensions par manque de concertation et faible considérations des impacts jugés négatifs.
  2. Existence d'initiatives de gouvernance locales mais fragmentées, dont la reconnaissance institutionnelle se renforce. La zone VKP et ses habitants intègrent peu à peu le pôle industriel et ses effets au travers d'une meilleure dynamique de participation au processus de développement concernant leurs activités, en particulier sur le lagon et les ressources naturelles (eau, agriculture, services), mais dans des groupes isolés.
  3. La zone VKP s'oriente vers une cogestion vraie et devient une zone exemplaire où l'ensemble des communautés profite du boom industriel pour participer activement à l'évolution de l'éco-sociosystème qui supporte leurs activités et parvient à s'adapter aux changements et prévenir des conséquences néfastes.
- Le projet Koniambo est un nouveau modèle de gouvernance industrielle et économique. Quelles opportunités d'innovations voyez-vous dans la gouvernance des aménagements et du développement de la zone VKP (sachant que le code de l'environnement de la PN permet certains types de régime de gestion concertée) ?
- Est-il possible d'expérimenter aussi une nouvelle gouvernance du lagon de VKP ?
  - Statut particulier pour le lagon VKP avec des règles spéciales pour anticiper les changements (nombre de pêcheurs, statuts plaisanciers/professionnels, accès réservés, pêche commerciale,...) pour gérer les divers usages ?
  - Comités de cogestion (locaux / VKP ?) ? Exemples de la pêche des bèches-de-mer à Boyen, des comités UNESCO (côte est), ou du CEK ?
- Sachant que le contexte est différent de celui qui prévaut sur la côte Est (où c'est la caractéristique de protection des écosystèmes qui a été privilégiée (Patrimoine UNESCO)), le lagon VKP constitue-t-il encore un milieu de vie important et socialement structurant pour certaines communautés ?
- Peut-on alors évoquer un dilemme de développement opposant l'Est et l'Ouest ?
- Est-ce la traduction d'un Développement Durable à l'échelle de la Province Nord et non intégré dans chaque zone géographique ?

#### 5. Le Comité Environnement Koniambo (CEK)

Actuellement, on assiste à une période de transitions dans un environnement comportant beaucoup d'incertitudes, d'où un intérêt a priori pour suivre (anticiper) les évolutions de cet environnement devant être considéré comme un système.

- Le CEK est issu de l'adoption de la Charte de l'Environnement par la province Nord :
  - Quelle est son originalité ?
  - Quelle est sa réelle utilité aujourd'hui ?
  - Cette structure fonctionne-t-elle correctement d'après vous ?
- Est-ce le résultat d'un certain cloisonnement des préoccupations économiques, sociales et environnementales ?
- Pourquoi avoir dissocié ces deux aspects de suivis avec des statuts différents alors que les impacts sont très liés (on observe d'ailleurs qu'au sein de la Province, il existe une DDEE) ?
- Pourrait-on envisager un observatoire indépendant à l'instar de l'initiative récente de l'ŒIL en Province sud dont les données de suivis sont dissociées de celles de l'industriel

(Association proposée comme un outil d'information et d'aide à la décision avec 3 missions de surveillance, communication, recherche), intégrant économie et environnement) ?

- Quelles modalités de présentation aux habitants des diverses possibles conséquences (jugées positives ou négatives) du complexe industriel ?
- Quelles politique et pratiques de communication ?

## 6. La SAEM VKP

- Quel statut et la feuille de route en relation avec les diverses parties prenantes ?
- Quels sont les secteurs où la SAEM intervient ?
- Comment assurez-vous votre mission (modalités, processus de décision,..) ?
- Comment faites-vous pour coordonner les souhaits et contraintes entre les collectivités territoriales (communes, province) selon les diverses actions ?

AVENIR : Comment voyez-vous le déroulement des opérations en regard du réalisé actuel (accélération des événements, surprises de chantier, modifications pour diverses raisons...) ?

- En termes de démographie et d'emplois, la confusion semble encore exister. Pourriez-vous nous dire où nous en sommes en termes d'évolution annuelle d'emplois (qui, origine), et de population attendue sur les diverses communes et le site de l'usine (base vie..) ?
- Pour la SAEM VKP, quels sont les points les plus critiques et les actions jugées nécessaires ? Quelle évaluation prévue de ces actions (qui, indicateurs) ? Une participation des citoyens est-elle prévue ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
- Avez vous une mission de communication sur l'avancement des réalisations et projets que vous assurez ? A destination de qui ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?
  - Des controverses (ou hostilités) ont-elles émergé ? Si oui, lesquelles, de qui et pourquoi ?
  - Ont-elles donné lieu à résolution ou négociation ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?

## **ANNEXE 2. Liste des personnes rencontrées et date d'entretien**

---

### **Province Nord**

#### **Commission Environnement. 30 nov. 2010**

**Victor Tutugoro** Président actuel

**Daniel Poigoune** ex Président

**Pascal Goffinet** Membre

**Glen Bealo** Membre

#### **Direction du Développement Economique et de l'Environnement**

**Laurent Lebrun** Directeur. **27 nov. 2010**

**Jean-Claude Gambey** Directeur Adjoint. **27 nov. 2010**

### **Mairie de Koné**

**Patrick Robert** Secrétaire Général. **1<sup>er</sup> déc. 2010**

### **Mairie de Pouembout**

**Robert Courtaud** Maire (seulement 20 minutes). **30 nov. 2010**

**Pascal Goffinet** Conseiller Municipal. **30 nov. 2010**

### **KNS**

**Yonaniko Grenon** Directrice Affaires externes. **25 nov. 2010**

**Sylvain Capo** Coordinateur Environnement. **25 nov. 2010**

### **CEK**

**Jacques Locquet** Président (et Président de l'association écologiste 'Histoire et patrimoine de Voh'). **27 nov. 2010**

### **SAEM VKP**

**Bernard Boué-Mandil** Directeur Général. **1<sup>er</sup> déc. 2010**

### Autres personnes contactées (non rencontrées pendant la mission)

- Mairie de Voh
- Président du Conseil de District de Poindah
- Président du Conseil de District de Voh
- Président du Conseil d'Aire Hoot Mwa Whaap